



Rabat, le 2 avril 2025

Habilitation des professionnels

L'AMMC publie les informations relatives aux sessions de renouvellement d'habilitation par examen

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, (ci-après « AMMC ») :

- Vu la loi n° 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, telle que promulguée par le Dahir n°1-13-21 du 1er Joumada 1434 (13 mars 2013), notamment ses articles 31 et 32 ;
- Vu le décret n° 2-17-216 du 11 rabii I 1439 (30 novembre 2017) pris en application de l'article 31 de la loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1756-17 du 20 Joumada I 1439 (7 février 2018) fixant la liste des fonctions dont l'exercice est soumis à l'habilitation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- Vu le règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 2169-16 du 9 chaoual 1437 (14 juillet 2016), notamment ses articles 71, 72, 73, 74 et 81 ;
- Vu les recommandations émises par le Comité Consultatif d'Habilitation à l'adresse de la Présidente de l'AMMC.

Annonce l'organisation des **sessions de renouvellement d'habilitation par examen de juin et décembre 2025**.

Professionnels concernés

Les professionnels habilités dont l'habilitation ou son renouvellement par examen sont échus ou arrivent à échéance au cours de l'année 2025, et ayant au **30 juin 2025, moins de dix années d'expérience** dans le domaine financier.

Organisation des examens

- Les examens de renouvellement de l'habilitation de la **session de juin** se tiendront entre le 12 et le 20 juin 2025.
- Les examens de renouvellement de l'habilitation de la **session de décembre** se tiendront entre le 03 et le 12 décembre 2025.

Les modalités pratiques relatives à l'organisation des examens seront précisées dans les convocations y afférentes.

L'examen

L'examen de renouvellement de l'habilitation se présente sous forme de QCM de maximum 50 questions selon la répartition qui suit :

Thème	Nb. de questions
1. Cadre institutionnel et place financière	8 questions
2. Le contrôle interne et la déontologie	12 questions
3. Les instruments financiers et les marchés (y.c. le marché à terme)	12 questions
4. L'engagement pour le développement durable	6 questions
5. Thème de focus n°1 : La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	6 questions
6. Thème de focus n°2 : Le Crowdfunding	6 questions

Le syllabus objet de l'examen de renouvellement de l'habilitation au titre des sessions de juin et de décembre 2025 est présenté en détail en annexe.

La note de passage

La note de passage pour être admis à l'examen de renouvellement de l'habilitation doit être supérieure ou égale à 75%.

Présentation des demandes de renouvellement de l'habilitation

Les personnes morales assujetties au renouvellement de l'habilitation professionnelle de l'AMMC par examen sont tenues de présenter les demandes de renouvellement de l'habilitation pour leur personnel éligible via la plateforme d'habilitation : <https://habilitation.ammc.ma>

Contact

Pour les demandes de renseignement ou d'assistance, prière d'utiliser l'adresse électronique suivante : requeteshabilitation@ammc.ma.

Annexe : Syllabus spécifique aux sessions de renouvellement par examen de juin et décembre 2025

Réf. : Syllabus_06_12_2025

Thèmes et rubriques associées	
Thème 1 - Cadre institutionnel et place financière	8 questions
<i>1.1 L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux</i>	
Missions et pouvoirs	
Entités sous contrôle	
Opérations sous contrôle	
Collège des sanctions et procédures de sanction	
<i>1.2 Le cadre de la régulation</i>	
Les grands principes de la régulation	
Lois et processus législatif	
Réglementation et processus réglementaire	
Règlement général de l'AMMC	
Circulaires de l'AMMC	
La coopération internationale (OICV)	
La coopération bilatérale et les grands marchés financiers africains	
<i>1.3 Les institutions de place</i>	
La Direction du trésor et des finances extérieures	
Bank Al-Maghrib	
L'ACAPS	
Casablanca Finance City Authority	
Les organisations professionnelles : APSB ; ASFIM, GPBM ; AGFT ; AMIC	
Les comités de place : Le CCSRS (Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques) ; le Comité du marché des capitaux	
<i>1.4 Les intervenants soumis à agrément ou enregistrement</i>	
Les sociétés de bourse	
Les Conseillers en investissement financier (CIF)	
Les teneurs de comptes	
Les sociétés de gestion d'OPCI	
Les sociétés de gestion d'OPCC	
Les établissements gestionnaires de FPCT	
Les sociétés de financement collaboratif (SFC)	
Thème 2 - Le contrôle interne et la déontologie	12 questions
<i>2.1 Les règles déontologiques et de bonne conduite</i>	
Le code déontologique	
Primauté de l'intérêt du client	
Gestion des conflits d'intérêts	
Le régime des transactions personnelles ; la liste de surveillance et les listes d'interdiction	
Barrières à l'information ou « murailles de Chine »	
<i>2.2 Rôle et organisation du contrôle interne</i>	
Principes qui gouvernent la mise en place du dispositif de contrôle interne	
Contrôle de la conformité	
Reportings réglementaires	
Traitement des réclamations des clients	
<i>2.3 Le devoir d'alerte du CAC et des dirigeants</i>	

Thèmes et rubriques associées	
Thème 3 – Les instruments financiers et les marchés (y.c. le marché à terme)	12 questions
3.1 Les actions	
Définition et typologie (action au porteur, action nominative, etc.)	
Les droits de l'actionnaire (vote, dividende, information ; etc.)	
Le PEA	
Fiscalité des actions	
3.2 Les titres de créance	
Définition : obligations ; TCN et bons du trésor	
Principaux types d'obligations : obligations subordonnées ; obligations convertibles en actions ; obligations remboursables en actions ; obligations zéro coupon ; obligations à taux fixe ; obligations à taux variable	
Caractéristiques des titres de créance : valeur nominale, maturité, mode d'amortissement, taux nominal et taux actuariel, etc.	
3.3 Les Organismes de Placement Collectif (OPC)	
Définition et catégories	
OPCVM (OPCVM Actions ; Obligataires ; Monétaires ; Contractuels et Diversifiés)	
Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT)	
Organisme de Placement Collectif en Capital (OPCC)	
Organisme de Placement Collectif Immobilier (OPCI)	
Formes juridiques des OPC	
Souscription-rachat d'OPC	
Les modalités d'agrément et de constitution des OPC	
Les obligations d'information lors de la commercialisation et la vie du fonds	
Les modalités de contrôle des OPC (dépositaire, CAC, AMMC)	
3.4 Le marché boursier	
Définition, rôle et missions de la Société Gestionnaire de la Bourse de Casablanca	
Les procédures d'admission en bourse	
L'organisation des marchés et des compartiments (référence Loi 19-14)	
L'organisation du marché secondaire de la bourse (phases de cotation, mode de cotation, typologie des cours, etc.)	
3.5 Le marché obligataire	
Modalités d'émission et fonctionnement du marché secondaire	
Modalités d'émission et de fonctionnement du marché secondaire des bons du Trésor	
3.6 Le marché monétaire	
Définition et fonctionnement	
3.7 Le marché à terme d'instruments financiers	
Les instruments financiers à terme	
Les acteurs et infrastructures du marché à terme	
Les opérations du marché à terme et mécanismes de compensation	
La supervision du marché à terme	
Thème 4 – Engagement pour le développement durable	6 questions
4.1 La finance durable	
Définitions, composantes, principes et objectifs	
La Responsabilité Sociétale et Environnementale (Réf. : Guide de l'AMMC sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises et le reporting ESG)	
L'information ESG, le reporting ESG	
4.2 Les principaux référentiels nationaux et internationaux du reporting ESG	
Circulaire de l'AMMC	
IFRS S1 & S2, Norme ISO 26000, Normes GRI (Global Reporting Initiative)	
4.3 Les principaux normalisateurs de l'information extra-financière	
L'ISSB « International Sustainability Standards Board » et le GSSB « GRI Global Sustainability Standards Board »	
4.4 Les instruments financiers durables	
Les « Green bonds », les « Social Bonds », les « Sustainability Bonds » et les « Gender Bonds »	
(Réf. : Guide de l'AMMC sur les Green Bonds, Guide de l'AMMC sur les Green, Social & Sustainability Bonds, Guide de l'AMMC sur les Gender Bonds)	

Thèmes et rubriques associées	
Thème de focus n°1 – La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	6 questions
<i>1. Le rôle des instances dédiées</i>	
L'Autorité Nationale du Renseignement Financier (ANRF)	
Le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN)	
<i>2 Les points de vigilance</i>	
Le dispositif de veille interne	
Les personnes physiques et morales assujetties et les obligations de vigilance (identification, déclaration de soupçon, conservation des documents etc.)	
Les infractions considérées comme blanchiment de capitaux	
Les sanctions pénales relatives au blanchiment	
Thème de focus n°2 – Le Crowdfunding	6 questions
<i>1. Le financement collaboratif « Crowdfunding »</i>	
Les grands principes du financement collaboratif	
Les principaux acteurs du financement collaboratif	
Les opérations de financement collaboratif	
Fonctionnement de la plateforme électronique de financement collaboratif (PFC)	

